

Le nom Firefox est-il un bug de la prochaine Ubuntu ?

C'est nouveau. À la demande de Mozilla qui souhaite ainsi protéger sa marque, les utilisateurs de la prochaine version d'Ubuntu (Intrepid Ibex, sortie prévue le 30 octobre) auront désormais à accepter un CLUF, Contrat de Licence Utilisateur Final, au premier démarrage de Firefox 3.

Ce qui pose alors une triple question : celle du contenu de ce CLUF (pour y mettre quoi exactement ?), celle de sa présentation (un tel contrat n'est-il pas culturellement assimilé à l'univers Windows ?) et celle de son existence (ne pourrait-on pas s'en passer puisque le plus important demeure les licences libres du code source du logiciel ?).

Il n'en fallait pas plus pour mettre en émoi certains membres de la communauté Ubuntu dont le développeur William Grant qui a carrément décidé d'en faire le bug n°269656 sur le launchpad d'Ubuntu.

La réponse de Mark Shuttleworth himself n'a pas tardé à arriver. En voici sa traduction by Olivier from Framalang qui précise que What The Fuck? (WTF?) est difficilement traduisible en français ☐

Edit : Une première réponse de Mitchell Baker, Présidente de la Mozilla Foundation, sur son blog.



Bug #269656 : Une licence non pertinente vous

est offerte gratuitement au démarrage - Réponse de Mark Shuttleworth

An irrelevant license is presented to you free-of-charge on startup

Mark Shuttleworth - 13 septembre 2008

Afin que nous puissions continuer à nommer le navigateur Firefox (dans Ubuntu) Mozilla Corp nous demande de la faire apparaître. Puisqu'ils possèdent la marque "Firefox", ce que nous respectons, deux choix s'offrent à nous : ou bien nous travaillons avec Mozilla pour répondre à leurs exigences ou bien nous optons pour un navigateur sans nom.

Notre préférence, et celle de la plupart des utilisateurs, est bien évidemment de conserver Firefox comme navigateur dans Ubuntu.

Je comprends parfaitement la position de Mozilla, les conditions et les règles qu'ils fixent pour l'utilisation de leur marque, nous n'agissons pas différemment pour Ubuntu et beaucoup d'autres logiciels libres font de même. Je pense même que c'est ce qu'il faut ; une marque forte sur un logiciel libre or cela implique quelques règles.

Ceci étant dit, je n'irai pas jusqu'à voir un CLUF (Contrat de Licence Utilisateur Final) comme la meilleure solution. C'est très dommage que Mozilla trouve cela absolument nécessaire, mais voilà, ils le pensent et aucun de nous n'est à même de juger la pression légale (NdT : ou juridique) que Mozilla ressent. Nous avons longuement discuté avec Mozilla pour trouver le meilleur compromis possible entre leurs exigences et la convivialité de notre système.

Si vous avez des suggestions constructives pour nous aider à respecter les exigences de Mozilla tout en continuant à améliorer le confort des utilisateurs nous sommes tout ouïe. Mais les messages du genre "WTF?" ou les inepties tout en majuscules ne sont pas considérés comme constructifs. Vos libertés logicielles reposent sur des bases légales, tout comme les droits que détient Mozilla sur la marque "Firefox". Crier qu'on viole vos droits ne ferait que montrer votre incompréhension des logiciels libres.

Il me semble que nous disposons d'un nouveau paquet dans Intrepid (Ibex) nommé abrowser, qui emploie le code de Firefox sans utiliser la marque déposée

"Firefox".